



## **Le Général Richard Ravalomanana**

**[CLIQUEZ ICI POUR VOIR LA VIDEO ET ENTENDRE LE GENERAL RICHARD RAVALOMANANA](#)**

Le Général Richar Ravalomanana, commandant la Circonscription régionale de la gendarmerie nationale (CIRGN) pour Analamanga, a organisé, ce lundi 23 janvier 2012, un point de presse pour éclaircir ce qui s'est passé le samedi 21 janvier 2012 du côté de l'aéroport international d'Ivato. Mieux -pour vous- que de lire un texte, allez vite voir la vidéo et écouter attentivement le Général Ravalomanana qui s'exprime en français.

## **Jeannot Ramambazafy**

=====

## **N° 020-P.T/SGP/COM. - COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Réunion initiée par la SADC à Pretoria**

Dans le cadre de la réunion initiée par la SADC à Pretoria, les représentants de la Présidence de la Transition ont reçu une consigne claire et catégorique : retour sans conditions de Monsieur Marc Ravalomanana à Madagascar, selon les dispositions du Paragraphe 20 de la

Feuille de route, et exécution sans conditions du contenu des actes judiciaires le concernant, notamment le mandat d'arrêt décerné à son encontre, selon les dispositions du Paragraphe 45 de la même Feuille de route.

Antananarivo, le 23 Janvier 2012  
**Le Chargé de la Communication**  
**à la Présidence de la Transition**